

## Comité d'Établissement

### Echos de la Réunion CE du 28/10/15

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Nov					Déc	Jan	Observations
	S 45	S 46	S 47	S 48	Moyen			
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7	
Prépa matière première	21	21	21	21	21	21	21	
CTD	8	8	8	8	8	8	8	
BIO	8	8	8	8	8	8	8	
Préparation structures	9	9	9	9	9	9	9	
Malaxage & coulée	39	39	39	39	39	39	39	
Finition	14	14	14	14	14	14	14	
CND	6	6	6	6	6	6	6	
Laboratoires LBM+LEE	17	17	17	17	17	17	17	
Laboratoires LA	14	14	14	14	14	14	14	
C.E.P(ou SA)	47	47	47	47	47	47	47	
<b>Total charge</b>	<b>190</b>							
Détachés (hors P+SA)	1	1	1	1	1	1	1	
Indisponible	4	4	4	4	4	4	4	
Prêt	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif inscrit ESM	177	177	177	177	177	177	177	
Besoin extérieur	18	18	18	18	18	18	18	
<b>Effectif total</b>	<b>195</b>							
<b>Ecart effectif / charge</b>	<b>0</b>							

#### Situation économique et de l'emploi :

La direction annonce l'embauche de 4 intérimaire en CDI (2 à STC et 2 au malaxage-coulée). C'est bien mais largement insuffisant au regard de la situation sur le site.

Il y a un départ en retraite et une mutation vers le Haillan.

Le nombre d'intérimaire passe de 44 à 50...

9 aux achats, 5 à la DQCT, 1 à la DRH, 9 au CEP, 10 sites girondins, 15 au stratégique et 1 à a DT.

**Postes ouverts en internes :** 1 AM au CND, 1 AM à l'usinage, 1 AM et 1 technicien à la métrologie.

Avec ces postes en plus depuis le mois dernier, nous comptons au moins 16 postes ouverts en internes !!!

Comment fait-on avec des services en sous effectifs partout ???

**Secteur Auto 5x8 :** La direction se réserve la possibilité de passer le secteur en 5x8 pour assurer la production.

Les élus SUD ont signalé que la politique d'économie à court terme mène à des situations catastrophiques.

Faute d'investissement nécessaire, la production ne suit pas les commandes et la direction palie les difficultés avec les VSD ou les 5x8. Ce n'est pas viable.

Le problème de fond demeure tant que la direction HERAKLES persistera à vouloir produire sans accorder les moyens matériels et humains suffisants.

**Cette situation prouve qu'a vouloir trop d'économies on engendre des pertes.**

Si elle persistait dans cette voie, la direction mettra l'activité en danger.

Pour les 5x8, nous avons demandé le détail de constitution et de roulement des équipes et le contenu exact du forfait 5x8.

Parallèlement, les élus SUD ont porté et soutenu les demandes d'embauches d'intérimaires et de reconnaissance du personnel de production. Le personnel a fait preuve de bonne volonté et des discussions sont en cours avec la direction.

**CTD** : le directeur s'est engagé à pourvoir le poste manquant avant la fin de l'année.

**Licorne** : La direction prétend mettre en place les 2x8 semaine 47 dans des conditions nominales. A suivre...

STC effectuera la surveillance de nuit du macérateur.

**Ste Hélène** : Les élus SUD ont posé des questions sur la production à venir sur le site (notamment au bicône). La direction a dit que la charge ne sera pas modifiée (1 renfort temporaire pour étiquetage est prévu).

Nous avons demandé également une anticipation pour la formation au bicône, la direction a dit prendre en compte cette situation.

**Astreintes ESM, Horaires MP** : La direction a dit engager des discussions avec les organisations syndicales dans les semaines à venir.

**Badgeage entrée** : Les élus SUD ont relayé des demandes d'ouvrir l'horaire de badgeage à 7h le matin. La direction présentera sa position au prochain CE.

**Polyvalents** : La direction doit répondre d'ici le prochain CE si elle prévoit de réajuster les correspondances d'indices.

**AM encadrant** : Les élus SUD ont demandé le renforcement de l'encadrement de maîtrise sur le site. Ce rôle spécifique est vital pour la sécurité et pour la pérennité de notre activité.

En préalable, nous demandons le rétablissement des postes disparus notamment au labo (1 AM en moins), au CTD et à Ste Hélène (postes tenus mais non reconnus).

**Logements SME** : Les élus CE ont voté à l'unanimité leur soutien à une motion prévue en CCE. (4 voix SUD, 3 voix CGC). L'ensemble des organisations syndicales soutiennent cette motion.

Cette motion traite du projet de construction de 500 logements autour de la poudrerie.

Le secrétaire du CE de St Médard est mandaté pour porter à la connaissance des élus municipaux de St Médard, de Bordeaux métropole, de l'inspecteur de poudres et explosifs et de la DIRECCTE (inspection du travail) « *les risques majeurs et insensés d'une telle cohabitation* ».

Affaire à suivre...

**Avancements individuels par catégorie et secteur** : le directeur s'est engagé à répondre par écrit.